

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Ste-Praxède, tenue le 19 juin 2017 et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

M. Paul Audet
Mme Lise Gosselin

Mme Manon Roy
M. Gilles Deshaies
M. Gaétan Lapointe

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Daniel Talbot. Madame Josée Vachon, directrice générale, secrétaire-trésorière est aussi présente.

2017-06-182 Ouverture de la session

Il est proposé par Mme Manon Roy
Appuyé par Mme Lise Gosselin
Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance extraordinaire à 13 h 30, laquelle a dûment été convoquée dans les délais légaux.

Adoptée.

2017-06-183 Adoption de l'ordre du jour du 19 juin 2017

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe
Appuyé par Mme Lise Gosselin
Et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, savoir:

Ouverture de la session spéciale
Adoption de l'ordre du jour
Rencontre avec l'ingénieur :

- Problèmes d'eau édifice municipal
- Rang 3, canton Stratford (voirie)
- Descente de bateau

Garage municipal
Méchoui municipal
Demande de Nathalie Dumais : installation électrique rang 3
Ferme Rénavie cours d'eau
Levée de l'assemblée

Adoptée.

Rencontre avec l'ingénieur M. Daniel Lapointe

M. Daniel Lapointe est présent à cette séance extraordinaire pour discuter de différents dossiers avec les élus municipaux.

2017-06-184 Problèmes d'eau édifice municipal

Il est proposé par M. Gilles Deshaies
Appuyé par M. Paul Audet
Et résolu unanimement d'autoriser le maire à embaucher un plombier afin d'installer un tuyau de ¾ de pouce à partir du système d'eau, afin d'éviter que l'eau des toilettes soit traitée par le système des lampes u.v.. Toutes les toilettes de l'édifice seront branchées directement à partir du puits.

Cette installation est requise afin d'éviter que l'eau soit manquante quand la salle est à pleine capacité et que les toilettes soient utilisées fréquemment.

Adoptée.

2017-06-185 Rang 3, canton Stratford (voirie)

Il est proposé par M. Gilles Deshaies

Appuyé par M. Paul Audet

Et résolu unanimement de mandater l'inspecteur M. Richard Bellavance à embaucher l'entrepreneur Gilles Bourgault, afin de procéder à du reprofilage de fossés, aux endroits requis, du côté droit du Rang 3, Canton de Stratford.

En plus de cette intervention, il y a lieu de procéder à de l'enrochement, afin de stabiliser la sortie de l'un des ponceaux de traverse de la municipalité, vis-à-vis la propriété de M. Krysztof Stygar.

Adoptée.

2017-06-186 Descente de bateau

Offre de service : arpenteur-géomètre

Il est proposé par Mme Lise Gosselin

Appuyé par M. Paul Audet

Et résolu unanimement de demander une offre de service à l'arpenteur Éric Bujold de la firme Ecce Terra de Thetford pour obtenir un plan montrant un secteur du Grand Lac St-François.

En effet, dans le but d'un éventuel projet d'amélioration de la descente de bateau au bout du Rang B & C, il y a lieu de connaître à quelle distance de la rive nous pourrions retrouver une profondeur d'environ 4 pieds.

Adoptée.

2017-06-187 Demande d'offre de service

SNC Lavalin : Demande de c.a.

Attendu le projet d'amélioration de la descente de bateau au bout du Rang B & C;

Attendu que si le conseil décide d'aller de l'avant dans ce projet, une demande de certificat d'autorisation sera requise auprès du ministère de l'Environnement;

Attendu qu'en plus des frais d'ouverture de dossier, lesquels s'élèvent à 3 274 \$, de l'assistance technique pourrait être nécessaire pour présenter cette demande

En conséquence, il est proposé par Mme Manon Roy

Appuyé par Mme Lise Gosselin

Et résolu unanimement de demander à M. Daniel Lapointe, ingénieur, de nous fournir une offre de service dans le but d'obtenir l'assistance technique nécessaire afin de présenter, éventuellement, une demande de certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement pour l'aménagement d'une descente de bateau au bout du Rang B & C.

Au surplus, le conseil souhaite connaître une évaluation sommaire des coûts reliés à l'aménagement d'une descente de bateau.

Adoptée.

Garage municipal

Le maire informe les élus qu'il a rencontré l'entrepreneur Pylip Jacques de Construction Aylmer. Il est probable que le garage soit construit avant les vacances estivales.

2017-06-188 Organisation d'un méchoui

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par Mme Manon Roy
Et résolu unanimement de mandater le maire, M. Daniel Talbot, à faire les démarches pour une activité « méchoui » d'ici la fin du mois de septembre.

En ce sens, le maire Daniel Talbot est autorisé à vérifier la disponibilité de la salle McKenzie et d'obtenir les permis nécessaires pour la tenue de cette activité.

Adoptée.

2017-06-189 Installation électrique rang 3 **Demande de Mme Nathalie Dumais**

Attendu que Mme Nathalie Dumais est propriétaire d'une cabane à sucre dans le Rang 7 & 8;

Attendu qu'une demande est formulée au conseil pour un projet d'installation de ligne électrique pour se rendre à leur propriété;

Attendu que deux options de tronçon sont proposées par Mme Dumais, savoir : atteindre sa propriété via le Rang 3, Canton de Straford à Ste-Praxède ou par le domaine de l'Héronnière de la Municipalité de Straford;

Attendu que le conseil doit faire connaître à Mme Dumais, son accord, afin que celle-ci puisse débiter les démarches pour faire implanter une ligne électrique pour se rendre à ses installations acéricoles;

En conséquence, il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par Mme Manon Roy
Et résolu unanimement que le conseil ne s'objecte pas au projet d'une installation électrique privée, peu importe le tronçon privilégié par Mme Dumais, conditionnellement à l'obtention des documents suivants :

-Plan de piquetage réalisé par un arpenteur-géomètre illustrant la localisation des futurs poteaux. L'installation devrait être réalisée du côté droit du chemin;

-Les installations devront être implantées sur le haut de talus de l'emprise municipale. Aucun poteau ne sera accepté dans le fossé;

-Fournir une preuve d'assurance-responsabilité afin que la municipalité de Ste-Praxède soit dégagée de toute réclamation advenant un sinistre à des biens ou des personnes, même si les poteaux étaient installés sur notre propriété.

Adoptée

A 15h20, la conseillère Mme Manon Roy, quitte la séance extraordinaire.

2017-06-190 Ferme Rémavie : Cours d'eau
Émission du chèque pour demande de c.a.

Attendu que la directrice générale a obtenu l'information demandée quant à la conformité du règlement numéro 226-2017, relativement aux travaux d'entretien dans le cours d'eau Tributaire du Ruisseau Jackman;

Attendu qu'il y aurait lieu d'émettre le chèque pour transmettre la demande de certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement pour l'étude et l'analyse afin d'obtenir un certificat d'autorisation;

En conséquence, il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la directrice générale à émettre un chèque de 3 274\$ pour couvrir les frais de la demande de certificat d'autorisation, auprès du ministère de l'Environnement, dans le but de réaliser des travaux dans le cours d'eau tributaire du Ruisseau Jackman.

Ce chèque sera transmis à M.Rémy Fluet, technicien en environnement à la MRC des Appalaches, lequel verra à acheminer le dossier complet au ministère de l'Environnement.

Adoptée

2017-06-191 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement de lever cette séance extraordinaire à 15 h 40.

Adoptée.

M. Daniel Talbot
Maire
Président d'assemblée

Mme Josée Vachon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Je, Daniel Talbot, maire, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipal.